

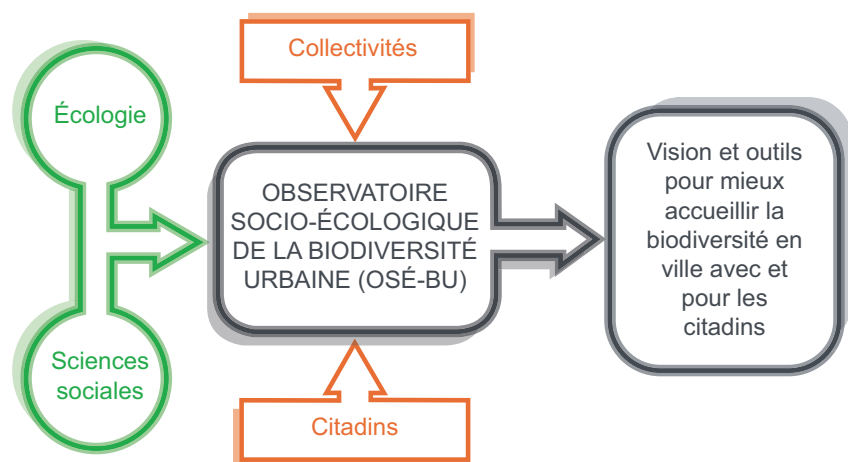
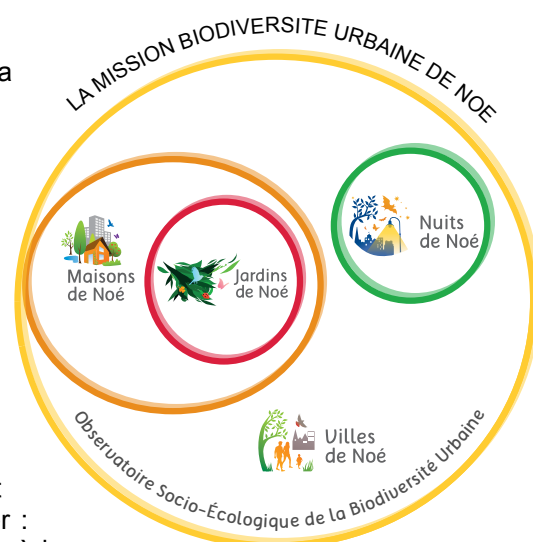


OBSERVATOIRE SOCIO-ÉCOLOGIQUE DE LA BIODIVERSITÉ URBAINE

Comment mieux accueillir la biodiversité en ville avec et pour les citoyens ?

Association d'intérêt général, Noé a pour mission de sauvegarder et de restaurer la biodiversité pour le bien-être de tous les êtres vivants, et en particulier de l'humanité. Dans ce cadre, la mission « Restaurer la Biodiversité Urbaine » a pour objectif de proposer des solutions avec la biodiversité comme porte d'entrée, pour certaines préoccupations environnementales et sociales de nos villes comme la pollution de l'air et de l'eau, la gestion des déchets, les nuisances sonores, la santé, la cohésion sociale, et la qualité de la vie en général.

Au sein du programme Villes de Noé, l'Observatoire Socio-Écologique de la Biodiversité Urbaine (OSÉ-BU) a pour objet de mieux comprendre les relations qu'entretiennent les urbains avec la nature de proximité, afin d'en tirer des enseignements pour favoriser le retour de la nature en ville. Des approches et recommandations techniques existent déjà pour permettre l'intégration de la biodiversité en ville. L'OSÉ-BU apporte un point de vue complémentaire en se focalisant sur les questions sociales de représentation et d'appropriation par les citoyens de cette nature de proximité. Quels sont les usages et les attentes liés à la biodiversité urbaine ? Dans quelles conditions est-elle acceptée par les citoyens ? Quels sont les mécanismes permettant de faire de la biodiversité un facteur de réappropriation de la ville par les habitants ? Comment faire en sorte qu'un projet d'aménagement qui protège et intègre la biodiversité urbaine soit bien accepté par les usagers ? Autant de questions auxquelles il est essentiel de répondre afin de construire des villes durables et vivantes. L'originalité de cet observatoire est donc de se focaliser sur l'usager : c'est à partir des expériences des collectivités et des citoyens que Noé aidera à la transition vers la ville durable, porteuse de projets écologiques cohérents et en accord avec les attentes des citoyens.



L'OSÉ-BU est un point de rencontre entre schémas d'intégration de la biodiversité par les collectivités et attentes des citoyens.

Noé a mené un diagnostic socio-écologique pour comprendre la perception et le niveau d'appropriation de la biodiversité par les citoyens. De nombreuses études et références bibliographiques ont été rassemblées puis soumises à un comité d'experts. Ce document présente les conclusions de cette première étape.

Noé remercie chaleureusement les membres du comité d'experts qui ont apporté leur contribution à la réalisation de ce document : Nathalie Blanc (LADYSS/CNRS), Gilles Clément (ENSP), Philippe Clergeau (MNHN), Hervé Daniel (Agrocampus Ouest), Jonathan Flandin (Natureparif), Arnaud Greth (Noé), Olivier Lemoine (ÉLAN).

Une composante méconnue de la ville



© P. Giraud / Biosphoto

Platanes, moineaux, rats, mais aussi pissenlits, pâquerettes, martinets, pipistrelles et papillons... Nous nous savons entourés d'animaux et de végétaux en ville, mais connaissons-nous vraiment cette biodiversité ? Alors que le processus de densification urbaine s'accélère et tend à accorder moins de place à la nature, on découvre dans le même temps toute la richesse des écosystèmes urbains avec les inventaires biologiques. Mais les citoyens connaissent encore mal cette biodiversité, notamment parce qu'ils manquent d'informations quant à l'identification des espèces, le fonctionnement des écosystèmes, leurs modes de gestion et les bénéfices que nous procurent les services écologiques. De plus, le concept de biodiversité recouvre plusieurs réalités, et il est encore nécessaire de déterminer de quoi l'on parle lorsqu'on y fait référence en ville. Les recherches se multiplient sur ce sujet en écologie, parallèlement à celles menées en sciences sociales concernant les usages liés à la nature urbaine.

Le retour de la nature, des bénéfices multiples pour tous !

Selon une enquête menée sur nos usages des espaces verts, 93,5 % des Français considèrent que le lien avec les plantes, les végétaux et les jardins est devenu un aspect important de leur équilibre*. Cela évoque d'abord la valeur esthétique et récréative des espaces verts, mais il est aussi de plus en plus reconnu que la biodiversité urbaine nous apporte une large gamme de services écologiques qui améliorent notre qualité de vie. Par exemple, des études ont montré les effets du végétal sur la réduction du stress et des troubles cardio-vasculaires, l'augmentation des capacités cognitives et de l'efficacité au travail. Les toitures végétalisées constituent un bon isolant thermique, régulent le phénomène d'îlot de chaleur urbain et limitent le ruissellement des eaux de pluie. L'intégration de la nature en ville influe directement sur les conditions de vie du citoyen. Il faut donc appréhender la biodiversité, pour sa valeur intrinsèque, sa valeur esthétique et récréative, mais aussi pour l'ensemble des biens et services qu'elle nous procure. Chaque citoyen qui favorise le retour de la nature en ville agit ainsi pour son intérêt et celui de la communauté urbaine.

Favoriser la biodiversité urbaine améliore aussi la fonctionnalité écologique des territoires. Depuis la loi Grenelle 2 (2010), le développement de Trames Vertes et Bleues tend à restaurer le maillage d'espaces naturels nécessaire au bon fonctionnement des écosystèmes en diversifiant les habitats disponibles pour la faune et la flore et en favorisant la connectivité entre les espaces urbanisés et les milieux naturels.

Mais ces trames naturelles restent peu comprises des habitants, car il est difficile d'appréhender les déplacements des espèces au sein d'une commune ou d'un département. Il est donc nécessaire d'expliquer une telle démarche, mais aussi de faire prendre conscience à chaque individu de leur possible contribution à celle-ci. Faire de son jardin, son balcon ou sa cour un espace accueillant pour la nature est une opportunité de participer activement à cet effort collectif de préservation de la biodiversité.

Pour mener à bien ce travail pédagogique, il s'agit d'abord de combattre les idées reçues et de faire le lien entre les porteurs de projets et les habitants. En voici un exemple : beaucoup d'urbains ont entendu parler des ruches et des hôtels à insectes installés sur les toits ou dans les espaces verts. Ces équipements peuvent contribuer à accueillir la biodiversité mais seulement s'ils sont accompagnés d'une politique de gestion écologique à long terme des espaces environnants. Dans le même temps, les collectivités qui s'engagent pour la gestion différenciée des espaces verts (une méthode qui vise à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires en privilégiant un entretien limité et mécanique) rencontrent des difficultés à expliquer ce choix auprès des habitants qui trouvent que le développement des « mauvaises herbes fait sale ». Pour bénéficier à la fois aux écosystèmes et aux citoyens, l'accueil et la gestion de la biodiversité urbaine doivent intégrer une vision commune porteuse de pédagogie.

*Enquête UNEP/IPSOS « Le jardin, un bien social à partager – Les Français font le choix du vert », parue en 2010

La biodiversité urbaine par tous et pour tous

Il existe de multiples façons de favoriser la biodiversité dans son espace de vie, de l'installation d'une jardinière en bordure de fenêtre à la participation à des programmes de sciences participatives, en passant par l'installation de nichoirs ou la gestion d'un jardin partagé... A l'extrême, ne rien faire est aussi un geste en faveur de la biodiversité* ! Laisser se développer une friche participe à la protection d'espèces telles que le Liseron, le Cirse des champs, le Chardonneret élégant. En laissant la nature s'épanouir, on œuvre déjà à une ville plus écologique !

Les études menées en sciences sociales montrent que les citoyens engagés dans ces démarches viennent de milieux sociaux très divers. Les projets qui favorisent la biodiversité urbaine sont des lieux de mixité et de cohésion entre urbains. Mais le risque est que le verdissement de la ville entraîne une hausse du foncier qui rende les quartiers moins accessibles aux faibles revenus. Pour maintenir la mixité sociale en ville, il est nécessaire de veiller à ce que l'aménagement d'espaces végétalisés n'exclue pas les populations vulnérables.

Une attention particulière est aussi à porter sur la sensibilisation des enfants. Selon les résultats publiés en psychologie environnementale, la disposition à participer à des projets écologiques se construit essentiellement au plus jeune âge. Et une simple initiation théorique ne suffit pas, il faut encourager les enfants à expérimenter la biodiversité en jardinant, en observant et en écoutant. Il est donc nécessaire d'accompagner ce mouvement déjà engagé par différents organismes à destination des petits, notamment par la création d'outils pédagogiques qui seront portés par les collectivités et les professionnels de l'aménagement.



© J.C. N'Diaye / Biosphoto

La nécessaire valeur d'exemplarité des collectivités

L'engagement des collectivités en faveur de la biodiversité est décisif pour agir à l'échelle du territoire. Pour cela, la palette d'outils à disposition est variée : plans d'urbanisme, gestion différenciée des espaces verts, suppression des produits phytosanitaires, promotion de l'agriculture biologique dans les cantines scolaires... La transition nécessaire à la mise en place de cette démarche requiert le plus souvent des compétences de spécialistes. De plus, lorsque les collectivités s'engagent dans une démarche de ce type, elles doivent répondre aux questionnements des habitants. Il est donc important de mettre à leur disposition des informations sur les aspects écologiques, sociaux, économiques, architecturaux, paysagers liés à la biodiversité, et des outils pédagogiques pour sensibiliser les habitants.

L'exemple de Grande-Synthe

La commune de Grande-Synthe (Nord) est réputée pour ses pratiques innovantes et respectueuses de l'environnement. Elue Capitale française de la biodiversité en 2010, signataire de la Charte de l'Eclairage Durable de Noé en 2015, Grande-Synthe offre un cadre de vie de qualité à ses habitants. Comme le décrit Yves Caestecker, Responsable du service Espace public & Nature de Grande-Synthe, toutes les collectivités peuvent trouver des moyens de s'engager en faveur de la biodiversité : *« Aujourd'hui quand les collectivités viennent nous demander conseil, on leur explique que prendre ce virage ne nécessite pas forcément d'argent mais simplement des expérimentations. Il faut mobiliser les services de la ville pour essayer des choses. Le paysage de Grande-Synthe est le résultat de dix ans d'avancées à petits pas ».*

Associer et impliquer les entreprises

Par leurs besoins en matériaux et en ressources, les entreprises sont souvent dépendantes des écosystèmes. Beaucoup d'acteurs économiques font preuve d'initiative afin de réduire leur impact sur l'environnement et de favoriser la biodiversité. Certaines entreprises aménagent leurs implantations en faveur de la biodiversité et offrent un cadre de travail de qualité à leurs collaborateurs. Les espaces verts d'entreprises représentant une surface importante, leur intégration dans les corridors écologiques constitue un enjeu pour la préservation de la biodiversité urbaine. Il est donc important de diffuser aussi ces bonnes pratiques aux entreprises afin de généraliser ces expériences innovantes.

*C'est le premier geste de la Charte des Jardins de Noé : « Je laisse un coin de jardin au naturel ».

Conclusions

1. La préservation et la restauration de la biodiversité en ville est nécessaire et est sous-tendue par une demande sociale réelle et démontrée.

Des acteurs de l'aménagement urbain et des particuliers se sont déjà engagés dans une démarche pro-biodiversité mais manquent encore de référence et de solutions cohérentes pour porter leurs projets.

2. La biodiversité urbaine et les services écologiques associés sont mal connus par les citoyens.

Attentifs aux espaces verts surtout pour leurs loisirs, les urbains appréhendent mal l'ensemble des bienfaits générés par la biodiversité.

3. Les usagers ne se sont pas appropriés la dimension spatiale des Trames Vertes urbaines.

Les corridors écologiques sont conçus à l'échelle de la ville et permettent la circulation des espèces mais les citoyens n'ont pas connaissance du rôle qu'ils peuvent jouer pour contribuer à ces espaces de vie.

4. La gestion de la biodiversité urbaine doit intégrer une vision participative construite sur le long terme.

S'équiper ne suffit pas, la gestion écologique implique d'adopter définitivement de nouvelles pratiques partagées, respectueuses de l'environnement et adaptées aux contextes sociaux dans lesquelles elles s'inscrivent.

5. Les initiatives en faveur de la nature portées par les collectivités doivent être accompagnées de pédagogie auprès des usagers.

Une démarche pédagogique par les collectivités est indispensable pour que leurs initiatives pro-biodiversité soient comprises et reproduites par les citoyens.

6. La sensibilisation des enfants à la biodiversité en ville est primordiale pour progresser vers un changement durable des comportements.

Apprendre aux enfants à connaître et être en contact avec la biodiversité est une étape indispensable à l'émergence de générations plus responsables.

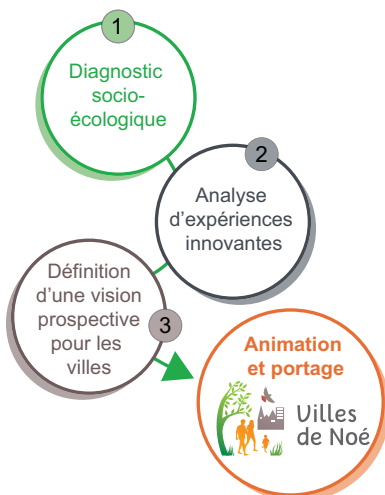
7. Les citoyens engagés dans une démarche pro-biodiversité viennent de milieux sociaux très divers.

Plutôt que d'être l'apanage de certaines classes sociales, les initiatives en faveur de la biodiversité urbaine sont des lieux de mixité sociale.

8. Il faut veiller à ce que l'aménagement des espaces végétalisés n'exclue pas les populations vulnérables de la ville.

Les espaces végétalisés peuvent entraîner une hausse du foncier qui menace de réserver les bienfaits de la biodiversité aux citoyens aisés si cet élément n'est pas pris en compte dès la conception des opérations d'aménagement écologique.

En route vers les villes de Noé !



La démarche de l'OSÉ-BU de Noé

Les enjeux pour mieux accueillir la biodiversité en ville avec et pour les citoyens étant identifiés, il s'agit maintenant d'aider les acteurs de la ville à mieux y répondre ! Noé s'est déjà engagé dans cette voie en développant son programme « Jardins de Noé » à destination des professionnels ou en diffusant la Charte de l'Eclairage Durable. Accompagner les collectivités constitue aussi l'un des engagements de Noé pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité pour la période 2013-2016. Cela implique notamment d'analyser précisément sur le terrain les facteurs de réussite des expériences innovantes. Ce sera l'objet de la deuxième phase de l'OSÉ-BU : en allant à la rencontre des usagers et des acteurs de l'aménagement, Noé proposera des outils adaptés aux projets pro-biodiversité, notamment avec des fiches synthétiques de retours d'expériences. Suivra alors un travail à destination des collectivités : Noé participera à la définition d'une vision pour des villes durables et vivantes et proposera des recommandations aux collectivités. Les résultats de l'OSÉ-BU permettront d'alimenter le programme Villes de Noé qui accompagnera collectivités, entreprises et particuliers dans leurs démarches pour contribuer au développement de villes exemplaires pro-biodiversité.

Contacts

Noé
47, rue Clisson
75013 Paris, France
www.noe.org

Lisa Bertrand
Chargée du programme OSÉ-BU
lbertrand@noeconservation.org

Julien Garnot
Responsable de la Mission « Restaurer la Biodiversité Urbaine »
jgarnot@noeconservation.org

© Noé 2015

